



# BARÈME D'HONORAIRES

Agence de CARROS

SARL L'IMMO DES JARDINS au capital de 3.000€ - RCS grasse 904 177 193

Siège social : 34 Boulevard de la République, 06510 CARROS

Tel : 04.92.13.61.10 – E-mail : carros@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01/12/2025 - TVA 20 %

## Honoraires de transaction :

Prix de vente ( honoraires compris )	Honoraires TTC - maximum
De 1 à 210.000 €	10.000 €
De 210.001 à 290.000 €	4.9 %
De 290.001 à 480.000 €	4.5 %
De 480.001 à 600.000 €	4.2 %
De 600.001 à 700.000 €	3.8 %
De 700.001 à 1 000.000 €	3.5 %
+ de 1 000.001 €	3 %
Garage ou place de parking	3500 €
Local commercial ( murs et fonds de commerce )	8 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

## Cas particulier :

**Vente interactive :** Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

## Autres prestations

**Avis de valeur :** 220 € TTC à la charge du vendeur dans le cadre d'une succession ou donation demandé par le notaire ou l'avocat / Offert ou remboursé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.



## Locations – Barème à compter du 01/12/2025 - TVA 20 %

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur *	Charge locataire
<b>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail</b>	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable En zone tendue  8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable hors zone tendue	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable En zone tendue  8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable hors zone tendue
<b>État des lieux d'entrée</b>	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable

\* avec un minimum de 550 € TTC

### Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Bail d'habitation (hors résidence principale)</b>	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>Bail professionnel</b>	10 % HT du loyer annuel hors charges	10 % HT du loyer annuel hors charges
<b>Bail commercial</b>	10 % HT du loyer annuel hors charges	10 % HT du loyer annuel hors charges
<b>Bail stationnement (parking, garage...)</b>	1 mois de loyer charges incluses	1 mois de loyer charges incluses

### Autres prestations :

**Avis de valeur locative :** 150 TTC € / non facturé dans le cadre de la signature d'un mandat de gestion



# Gestion locative – Barème à compter du 01/12/2025 – TVA 20 %

Agence Laforêt CARROS  
Annexe au mandat de gestion

## FAVORIZ



**PACK  
ESSENTIEL**  
7.2 % TTC



**PACK PREMIUM**  
9 % TTC

### Prestations initiales :

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓
Rédaction d'actes (avant, renouvellement des baux)	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓

### Prestations annexes :

Gestion technique travaux bailleur faire exécuter et suivre les travaux	25 € HT par dossier + 4 % des travaux supérieur à 300€ HT	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓
Représentation en Assemblée Générale	200 €	200 €
Lettre de mise en demeure en LRAR ; loyers impayés, défaut d'assurance, contrat d'entretien...	15 € / envoi	15 € / envoi

### Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)	2.5 %
--	-------

\* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC